

La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 30

Octobre 2014



DOSSIER

Recensement de la population





Sommaire

Extraits délibérations.....	3
Commémoration Fête Nationale.....	3
Animation.....	4
Culture.....	6
Vie Associative.....	7
Vie Scolaire.....	8
Dossier : Recensement Population.....	16
Centre de Secours Sapeurs-Pompiers ..	18
Travaux.....	20
Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) ..	21
Parole associative.....	22
Classes en 4.....	32
Etat Civil.....	32

Prochaine parution : Janvier 2015

Pensez à nous communiquer vos articles et photos **avant le 1er décembre 2014**, à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr

Seuls les textes rédigés seront publiés.

Nous rappelons que les textes de la rubrique « Parole associative » doivent être fournis sous format numérique et que les photos doivent avoir un poids au minimum de 3 mégaoctets.

L'inquiétude suscitée par la mise en redressement judiciaire des Ets Cheynet a été grande ces dernières semaines.

En effet, à Saint-Just, qui ne connaît pas un proche, un ami, un voisin qui ne travaille pas chez Cheynet. Un plan de sauvegarde de l'emploi, visant à retrouver le chemin de la rentabilité, a été validé par l'Etat.

L'immense majorité des salariés, responsables et soucieux de l'avenir de leur entreprise, a su honorer les commandes et ainsi satisfaire les clients.

Ces dernières années, j'ai démontré l'intérêt que je porte à cette entreprise emblématique de notre commune.

Aujourd'hui, je reste aux côtés de celle-ci afin de minimiser l'impact social du plan et de préparer l'avenir de l'entreprise.

A Saint-Just-Malmont, et généralement en Haute-Loire, nos entreprises disposent d'un capital clairement identifié et ne sont pas tombées dans la logique de grands groupes à la merci de fonds de pension étrangers.

Cette caractéristique a pu permettre de trouver un équilibre entre la dimension sociale de l'entreprise et la nécessité de s'adapter à un marché tendu et difficile.

Notre faculté à attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire avec une offre foncière supplémentaire constituera un enjeu important de ces prochaines années.

Avec la baisse des dotations de l'Etat, conjuguée à un transfert de charges en direction des collectivités locales, ces dernières auront beaucoup de mal à soutenir une politique d'investissement qui serait la bienvenue pour nos entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Notre commune, avec des finances saines, dispose néanmoins d'une capacité d'investissement et de développement. Le contexte économique et budgétaire national nous contraint à redoubler de prudence, mais nous invite à ne pas sombrer dans l'immobilisme qui conduirait au « grippage » de l'économie locale.

Continuons ensemble, salariés, entreprises, associations, élus à nous battre pour maintenir la cohésion et la qualité de vie dont nous bénéficions dans notre commune.

Votre Maire,

Frédéric Girodet

Conseil Municipal du 26 avril 2014

Lors de cette séance, les élus ont désigné les membres du Conseil Municipal qui siégeront dans les syndicats intercommunaux ou dans les différentes structures (SICTOM Velay-Pilat, Syndicat des Eaux de la Semène, EHPAD Marie Lagrevol,...)

Les conseillers municipaux ont également approuvé le budget primitif communal à l'unanimité, à hauteur de 3 632 000 € en fonctionnement et 2 990 000 € en investissement.

Le Conseil Municipal a décidé de geler encore cette année les taux d'imposition locaux, à savoir 12,81 % pour la taxe d'habitation, 16 % pour la taxe foncière sur le bâti, et 82,31 % pour la taxe foncière sur le foncier non-bâti.

Conseil Municipal du 12 juin 2014

M. Le Maire a donné lecture des différents arrêtés dont celui qui nomme les membres du C.C.A.S. représentant des associations caritatives : Denise Delorme, Annie Messana, Bernadette Sicard, Marie-Josèphe Bardel et Dominique Moretton.

Le Conseil Municipal a retenu l'offre proposée par la société Elior pour la confection de repas à consommer au Restaurant Scolaire. Ce marché à bons de commande, estimé à 26 000 repas annuels, est signé pour une durée de trois ans, reconductible pour une année. Le prix du repas s'établit désormais à 3,81 €. M. Le Maire précise qu'il convient d'ajouter à ce tarif, les frais de personnel et d'entretien, ainsi que les charges inhérentes au bâtiment, soit un coût total dépassant les six euros.

Conseil Municipal du 24 juillet 2014

Au cours de cette séance, M. Le Maire a présenté le rapport d'activité du Syndicat des Eaux de la Semène. Il a insisté sur les investissements conduits ces dernières années par le syndicat, qui ont pour résultat un excellent taux rendement des réseaux.

Les conseillers municipaux ont validé la mise en place d'un sens unique sur la chaussée desservant la crèche et le groupe scolaire public, pour raisons de sécurité et de stationnement.

Commémoration Fête Nationale

Après un printemps particulièrement pluvieux, le beau temps est revenu sur Saint-Just-Malmont, et le plaisir de revoir le soleil se lit sur les visages des personnes venues participer au défilé.



Le départ était donné de la place Moulin-Prugnat, et malgré qu'il ne fût pas aussi pompeux qu'aux Champs-Élysées, notre défilé avait fière allure. En tête, un véhicule de pompiers, suivi par les porte-drapeaux, les gymnastes, et la Jeune Garde Rubanière qui a interprété des morceaux très festifs. Les Jeunes Sapeurs Pompiers et l'ensemble du Centre de Secours, les anciens combattants, M. Le Maire et son conseil municipal fermaient la marche. Enfin, trois beaux véhicules de pompiers terminaient le cortège, faisant briller les yeux des enfants venus assister au défilé.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière, au cours duquel la batterie-fanfara a interprété les sonneries d'usage et la Marseillaise, nous nous sommes rendus à la Résidence Marie Lagrevol, afin de partager cette Fête Nationale avec nos anciens. Là encore, de festifs morceaux de musique et quelques coups de klaxon des pompiers ont retenti. Puis, le défilé a emprunté la route nationale, pour ensuite gravir le « Bas Vernay », et terminer à la salle polyvalente, où était servi le traditionnel apéritif offert par la municipalité.



Fête de la Musique

La douceur de cette soirée du 20 juin annonçait l'été, et rien de tel qu'un peu de musique pour créer une ambiance des plus estivales.

La Banda et l'Orchestre Velay Synergie donnaient le top départ, et les morceaux choisis nous emportaient sur un rythme soutenu, sur lequel

le public participait en tapant des mains et des pieds. Puis, Musica'LS nous enchantait en interprétant quelques morceaux choisis de leur répertoire.

Pendant ce temps, les associations du Sou des Ecoles Publiques et de la Crèche « Les Enfants » s'occupaient de la buvette, tandis que l'association des Commerçants préparait sandwiches, grillades, frites, bonbons, crêpes, etc...

La soirée fut très appréciée par un public venu nombreux malgré la retransmission télévisuelle d'un match de la Coupe du Monde de Football opposant la France à la Suisse, qui s'est soldé par la victoire écrasante des bleus.

Pour clôturer cette édition 2014, le Groupe Ekivox (avec le saint-justaire Olivier Dumond à la batterie) a littéralement enflammé la soirée par une prestation très rythmée qui s'est déroulée dans un climat familial et bon enfant, où petits et grands se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur.



Marchés musicaux

Dimanche 20 juillet : il pleut, il tonne, il vente et la température n'est pas très élevée. Malgré tout, les deux musiciens de Djama Del Sol sont venus donner un concert afro-colombien afin d'animer le marché du dimanche.

La chaleur est dans leurs coeurs, mais, à cause du temps maussade, peu de saint-justaires ont partagé cet intermède musical avec les musiciens qui s'étaient mis à l'abri sous les arcades.

Le concert fut de très haute qualité, les chants et les musiques nous ont fait voyager dans des pays lointains.

Le dimanche 31 août, venu de Béziers où il réside, Patrice Bonnevie, avec son orgue de barbarie a fait halte sur le marché dominical afin de nous enchanter de musiques et de chants, ses passions auxquelles il se consacre pleinement depuis qu'il a cessé son activité de professeur de français.

Exceptionnellement, le temps était favorable, et avec son instrument d'un autre âge et son interprétation vocale, passionnée et très personnelle, l'homme orchestre a conquis les passants, certes peu nombreux en cette fin de vacances d'été, auxquels il a su redonner entrain et dynamisme pour la rentrée qui s'annonçait.



Une Fête Patronale réussie



Samedi 6 septembre, à 16 heures, la place Marie-Louise Déguillaume était envahie par une quarantaine d'enfants chevauchant leurs vélos qu'ils avaient pris soin de décorer joliment. Après une séance photo, le défilé de vélos fleuris a pris la direction de la résidence Marie Lagrevol, où les attendaient impatiemment beaucoup de résidents qui, sous un beau soleil, étaient installés pour l'occasion dans la cour.

C'était un beau clin d'oeil des plus jeunes aux anciens. Puis, le groupe est reparti par la route nationale et la rue du cintre jusqu'à la mairie, où une collation bien méritée et une distribution de tickets de manège les attendaient.

A la tombée de la nuit, avec un temps très doux, de nombreux saint-justaires se sont rassemblés dans les rues du centre-bourg pour participer à la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Les enfants arboraient fièrement lampions que nos sapeurs-pompiers distribuaient avec joie.



Précédés par un de leurs véhicules, les sapeurs-pompiers donnaient le départ, et la retraite aux flambeaux, menée tambours battants par la Jeune Garde Rubanière, accompagnée par leurs amis de Dunières, illuminait les rues de la commune, qui n'avait pas connu un tel engouement depuis longtemps.

Dimanche matin, dès 7 heures, quelques musiciens de Velay Synergie perpétuaient la sympathique tradition du réveil en fanfare. Ils ont sillonné les rues trompettes au vent pour un réveil matinal au son des cuivres.

La tradition du « Lundi de la Vogue » s'est perpétuée. Le C.C.A.S. a offert aux résidents de la maison de retraite Marie Lagrevol un goûter musical. Georges Cubizolles et son accordéon ont fait danser l'assistance, entretenant une ambiance festive et détendue.



C'est lundi qu'a pris fin la Fête Patronale avec un moment gastronomique fort apprécié, la traditionnelle soupe aux choux préparée par les sociétaires de la Boule Amicale. Un rendez-vous convivial auquel ont pris part de nombreux saint-justaires, des membres d'associations, la municipalité et des élus de communes voisines.



Expositions en Mairie

Janine Rasclé

Au cours du mois de juin, une trentaine de tableaux originaux, confectionnés par Janine Rasclé, de Saint-Priest-en-Jarez, ont décoré la salle du conseil.

Il s'agit de tableaux par incrustation de tissus. Le principe consiste à reproduire un modèle en appliquant, à l'aide d'un cutter, des morceaux de tissus sur une plaque de polystyrène.

Ce minutieux travail demande une grande patience, mais Janine est passionnée.



Fabrice Daluseau

Le mois de juillet a vu s'installer en salle du conseil une exposition très colorée de portraits en peinture acrylique au couteau.

Notre commune peut ainsi bénéficier d'une exposition de choix, comme à Lyon ou au Puy en Velay, où cet artiste a l'habitude de présenter ses toiles.

Fabrice Daluseau réside à Marols, petit village de la Loire, près de Saint-Bonnet-Le-Château, considéré comme un « village d'artistes ». En effet, dix-sept peintres et sculpteurs se sont regroupés au sein d'un atelier ouvert toute l'année, où ils exposent et proposent des stages.

Après une vie professionnelle bien remplie (industriel, représentant, gérant d'un hôtel), à 58 ans, Fabrice se décide à sauter le pas, et à se consacrer à sa passion : la peinture qu'il pratiquait à temps perdu depuis l'âge de dix-huit ans.

Noëlle Colombet-Nicolas

Mme Noëlle Colombet-Nicolas, demeurant la commune voisine de Saint-Didier-en-Velay, a accepté notre invitation en exposant quelques tableaux au cours du mois de septembre. Ses toiles sont des peintures à l'huile au pinceau ou au couteau.

Epouse d'Yves Colombet (bien connu du monde artistique de Saint-Didier car très impliqué dans le groupe de théâtre), mère de deux garçons, et grand-mère de quatre petits-enfants, elle n'a jamais abandonné sa passion pour la peinture et la dentelle, et ceci malgré une vie professionnelle bien remplie dans différentes entreprises de Saint-Just et de Saint-Didier.

C'est avec plaisir que nous redécouvrons des lieux, tels que le pont de la Clare aux quatre saisons, un coq superbe de couleurs et de fierté, des natures mortes, des bouquets, etc ...

En retraite depuis un an, nous ne pouvons que l'encourager à continuer de peindre, car elle a un réel talent.



Forum des Associations

Cette année, le forum des associations a eu lieu dans les salles municipales du centre-ville le samedi 6 septembre, tout au long de l'après-midi.

Vingt-cinq associations ont participé à ce forum et se sont mises à la disposition des visiteurs pour les renseigner. Le choix était vaste et varié, pour tous les âges et tous les goûts... On pouvait rencontrer les clubs sportifs tels que le basket, les arts martiaux, le tennis, la gymnastique, le tennis de table et le football, mais également la danse africaine pour enfants et adultes. Les associations culturelles étaient aussi présentes et proposaient diverses activités telles que le théâtre, la chorale, la musique, la danse pour enfants, ou la danse country, sans oublier le don du sang, le club du 3ème âge et les loisirs divers. Nous avons pu noter cette année la présence d'une nouvelle association proposant le tir à l'arc, il s'agit de l'association des Archers de Rochebaron qui a créé une section sur la commune. Enfin, les écoles étaient représentées par le Sou des écoles publiques et l'APEL/OGEC.



Le bilan de ce forum est plus que positif car l'ensemble des associations a enregistré de nombreux adhérents pour cette nouvelle saison 2014/2015, et chacun repartait pleinement satisfait de cette journée.

Fête du Sport



Le 12 septembre dernier, dès 9H30, les élèves de CP des écoles publiques et privées se sont retrouvés au complexe sportif pour découvrir de nombreux sports qu'ils peuvent pratiquer sur la commune, tels que le basket, le football, la gymnastique, la boule lyonnaise ou les arts martiaux. Les enfants ont découvert, par sessions d'une demi-heure, deux disciplines de leur choix parmi les divers ateliers proposés.

L'après midi, il en fut de même pour les CE1 et CE2, ainsi que les CM1 et CM2 des deux écoles, avec des activités supplémentaires, comme le tennis de table, la danse africaine, ou encore le tennis... Au total, plus de 300 enfants ont participé à ces ateliers, encadrés par des bénévoles des clubs sportifs de la commune et des parents d'élèves.

Comme chaque année, après l'effort, le réconfort... Les enfants ont eu droit à une petite collation (brioche et jus de fruits) offerte par la municipalité. Ce goûter a également été offert aux enfants des classes de maternelle, sans oublier les élèves de Malmont, ce qui représente 550 enfants sur la commune.

Merci aux clubs sportifs et accompagnateurs qui donnent de leur temps pour cette belle journée récréative et sportive.

Accord Déco

Depuis juin 2014, Gaylord Joly, 34 ans, est installé sur la commune, avec sa petite famille. Formé au sein des Compagnons du Devoir du Tour de France, et après une quinzaine d'années d'expérience dans le domaine de la finition en bâtiment, il a décidé de s'orienter vers le monde de l'Artisanat.

En effet, en 2009, il a mené à bien son projet en créant l'entreprise Accord Déco qui favorise les techniques traditionnelles et naturelles.

Aujourd'hui, l'obtention du label «Natur'entreprises», ainsi que la validation de ses compétences professionnelles par Fermacell, lui permettent de confirmer son développement éco-responsable et durable.

Il vous propose ses savoirs dans la décoration, la peinture, la plâtrerie, ainsi que pour l'isolation thermique ou acoustique.

Coordonnées : accord.deco@hotmail.fr – 06/68/88/34/34 - 2 rue Neuve 43 240 Saint Just Malmont



Cabinet Ostéopathie

Depuis septembre 2013, Nicolas Ferrand, ostéopathe, exerce sur la commune, place des Victimes de la Déportation.

Il a souhaité fêter dignement sa première année d'activité en invitant les élus, ses voisins et les commerçants à partager le verre de l'amitié.



Forez Label Environnement

Résidant sur la commune depuis un an, Sami Maanane, gérant de la société Forez Label Environnement, propose ses services, pour le débroussaillage, l'extraction de plantes invasives, et le déneigement auprès des particuliers et des entreprises. Forez Label Environnement propose également la vente et l'aménagement de mobilier et terrasses en bois, de même que la vente de granulés bois, de bûches compressées et de bois de chauffage. Coordonnées : *Sami Maanane – fle.contact07@gmail.com – 07/64/07/21/63*

Vie Scolaire

Permis piéton

L'opération « permis piéton », organisée à l'initiative de la Gendarmerie nationale, a pour but de sensibiliser les enfants aux risques piétons. Elle a eu lieu sur notre commune pour 66 enfants de CE2. Un travail avait été fait en amont avec les enseignants à l'aide d'un DVD et d'un livret du code de la route. Un test de 12 questions a permis d'évaluer chaque enfant sur les connaissances acquises.



Le mardi 1er juin a eu lieu la remise du précieux sésame, dans la salle du Conseil municipal, en présence du lieutenant Mahinc et de l'adjudant Rojas de la brigade de Saint-Didier-en-Velay. Chaque enfant a reçu les félicitations des gendarmes et des adjointes présentes, Mmes Bonnefoy, Pradier et Foultier, ainsi qu'une collation offerte par la municipalité.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires de cette opération pour leur investissement auprès de nos jeunes saint-justaires, qui ont pu prendre conscience de leurs responsabilités face aux dangers de la route, et qui ne manqueront pas de mettre en application les conseils donnés.

Pour une meilleure sécurité des élèves aux arrêts de bus



En ce début d'année scolaire, près de 200 enfants prennent chaque jour les transports scolaires pour se rendre au collège. Chaque enfant a été affecté à un lieu de départ du car suivant son lieu d'habitation et possède une carte dont la pastille de couleur correspond à un car défini. Il doit respecter scrupuleusement la couleur de sa carte et de son lieu de départ.

En cas de non respect de son lieu d'arrêt de bus et de sa couleur, il ne sera pas pris en charge et **restera sous l'entière responsabilité des parents.**

Suite aux remarques de nombreux parents, des mesures ont été prises pour renforcer **la sécurité des élèves**. Un agent communal affecté à la sécurité a initié les élèves à la prévention et a effectué un 1er contrôle en début d'année scolaire pour vérifier si chaque enfant se trouvait dans le bon car.

Pour éviter les accidents, les collégiens doivent attendre le car, soit sous l'abri bus, soit sur le trottoir, et en aucun cas sur la voie publique.

Enfin, il est rappelé que le port de la ceinture est obligatoire dans le car.

Nous comptons sur la compréhension et la collaboration de chacun, collégiens et parents, pour la sécurité de tous, et éviter qu'un drame tel que celui intervenu dernièrement à Yssingaux ne puisse se reproduire.

Ecole Publique « Aux Quatre Vents »

JOUR J !!!

C'est parti pour une nouvelle année scolaire à l'Ecole « Aux Quatre Vents » de Malmont.

Le grand jour, la sonnerie a retenti pour les petits et les plus grands, cartables rangés, crayons taillés, tenues ajustées... Un grand jour, que ce soit le premier jour pour les plus jeunes ou un souvenir pas si lointain pour les autres, la rentrée est un événement.



Pour les accueillir, les rassurer, les accompagner et s'assurer de leurs progrès et de leur réussite à tous, une équipe éducative dévouée, et exclusivement féminine cette année, gère l'établissement.

Les enseignantes, Mme Moulin (classe de PS-MS-GS), Mlle Rivoire (classe de CP-CE1) et la Directrice Mlle Perre (classe de CE2-CM1-CM2) sont accompagnées par Mmes Sabatier et Clastre (enseignantes), ainsi que Mmes Faverjon et Panéï (ATSEM), et Mlle Souveton (EVS).



Les jeunes élèves pourront entre autres projets, riches et nombreux, travailler autour du jardin, des genres musicaux, de l'anglais, sans oublier les fondamentaux.

De belles perspectives sont annoncées pour une année placée sous le signe de découvertes et d'apprentissages, de rencontres et d'échanges.

Souhaitons-leur une belle année.



Groupe Scolaire Public

Visite au Musée d'Art Moderne

Lundi 12 mai, les classes de Maryline Pacalon et de Muriel Machabert se sont rendues au Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne.

Les élèves de grande section ont participé aux ateliers proposés par le musée.

Un groupe a travaillé autour des couleurs transparentes ou opaques, vives ou ternes, en utilisant des craies grasses ou sèches, puis a réalisé une composition avec les formes géométriques.

Le deuxième groupe a également travaillé sur les couleurs, mais a mis en évidence la superposition des formes dans une composition artistique.

Ensuite, les enfants ont profité d'une visite guidée, dans laquelle ils ont réfléchi à la composition de quelques oeuvres d'art et aux interprétations possibles.



A la découverte du Puy-en-Velay

Le jeudi 22 mai, les CE2 et CM1 de l'école publique se sont rendus au Puy-en-Velay.

Le matin, ils ont visité la chapelle Saint-Michel, qui a plus de 1000 ans et se situe sur un rocher de 82 m de haut.

Ensuite, ils ont rejoint les CE2 pour manger tous ensemble dans un grand parc.

L'après-midi fut consacré à la visite de la vieille ville du Puy. Malgré les averses et le vent, tous ont pu apprécier ce grand moment de découverte du moyen-âge.

Une journée au Château

Le mardi 3 juin dernier, les élèves de petite et moyenne sections de Sandrine Mataffiri et Isabelle Sabatier se sont rendus au château de Bouthéon.

Ils ont découvert ce joli site au travers d'ateliers et de visites.

Les animaux étaient là pour les accueillir. La visite des jardins a également été un grand moment de la journée. Sans oublier le pique-nique qui est souvent le meilleur moment de la sortie pour les plus petits.



La fabrication du pain

Courant juin, une partie des CE1 de l'école publique s'est rendue à la boulangerie-pâtisserie « Le Criollo », afin de découvrir les mystères de l'arrière-boutique.

Cette visite a été effectuée dans le cadre d'un projet annuel autour du pain. Après avoir fait pousser du blé et fabriqué de la farine à l'école, cette visite à la boulangerie a permis d'observer de près la phase finale de la fabrication du pain.



Les élèves ont apprécié les explications, mais plus encore les démonstrations et les manipulations auxquelles ils ont été conviés.

Il est à noter que l'expérience s'est reproduite, puisque l'ensemble des boulangeries de la commune ont accepté de jouer le jeu, permettant ainsi à tous les élèves de la classe de CE1 d'enrichir leurs connaissances sur cet aliment essentiel qu'est le pain.

Défi lecture

Mardi 24 juin, nous avons reçu nos correspondants de Saint-Didier-en-Velay.

Nous avons débuté la journée en nous présentant et en partageant un goûter.



Nous avons ensuite participé à 8 ateliers de lecture autour des 4 albums lus en commun tout au long de l'année scolaire (à savoir Cornebidouille, Comment ratatiner les dragons ?, Trolls de dents, Un loup dans le potager), avec au programme :

- des mots mêlés
- des coloriages de pages de couverture des albums
- des puzzles de pages de couverture des albums
- un jeu de vrai ou faux pour «ratatiner des dragons»
- un jeu de l'oie avec des questions portant sur les albums
- un jeu des extraits où il s'agissait d'associer l'extrait lu à l'album dont il était issu
- un jeu de piste pour retrouver des lettres afin d'écrire le mot « Sorcières»
- une course relais pour recomposer des titres d'albums

Nous avons partagé un pique-nique ensemble et des moments de jeux dans la cour.

Tout le monde a passé une riche et excellente journée.

Exposition au Conseil Général

La classe de Petite et Moyenne sections est partie la journée du mardi 24 juin au Puy-en-Velay pour visiter une exposition d'oeuvres d'art au Conseil Général de la Haute-Loire

L'idée était de partir d'une oeuvre d'art d'un artiste local, de l'exploiter, de rencontrer cet artiste et d'échanger avec lui, puis de créer une oeuvre qui tienne compagnie à l'oeuvre de l'artiste.

Ainsi, nous avons choisi «Yo», qui est venue dans la classe, et les enfants ont réalisé un livre de leur visage.

Au Puy-en-Velay, les élèves ont pu admirer les autres oeuvres présentées par d'autres classes et aussi d'autres oeuvres d'artistes.

La journée s'est terminée par une balade au parc où quelques animaux déambulaient. Le soleil était au rendez-vous !



Ecole Privée « Don Bosco »

Sortie scolaire - 13 juin

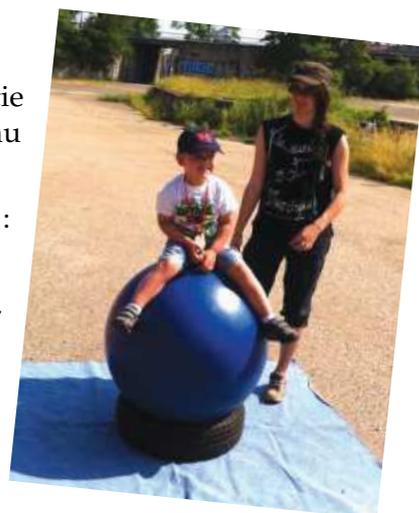


Cette fin d'année a été marquée par la sortie scolaire des élèves de PS-MS-GS et CP au cirque les Kipouni's à Saint-Etienne.

Les enfants ont pu s'essayer aux arts du cirque : jonglage, acrobaties, fil ...

Ils ont ensuite partagé un pique-nique, avant de découvrir le spectacle.

Les enfants sont rentrés chez eux ravis de leur journée !



Kermesse – 21 juin



La kermesse de fin d'année scolaire, reste un moment fort de la vie de l'école.

Un atelier maquillage était mis en place pour tous.



Cette année, les élèves ont proposé un spectacle centré sur les activités du cirque.

C'est ainsi que clowns, jongleurs, acrobates et magiciens se sont succédés sur la scène avec des costumes colorés.

Une journée très détendue et conviviale qui annonçait déjà la fin de l'année scolaire.

Départ en retraite – 4 juillet

La directrice de l'école, Colette Granjon, a fêté son départ à la retraite le vendredi 4 juillet, entourée d'une foule d'élèves, anciens élèves et parents venus nombreux.

Colette a tout d'abord reçu de jolies fleurs de la part de tous les élèves de l'école, puis ils lui ont interprété une chanson dont les paroles avaient été modifiées pour l'occasion.



Son parcours a été retracé au cours de plusieurs discours.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

A bientôt Colette et bonne retraite !

Initiation tir à l'arc

*Nous sommes des Robin des bois,
Du stade devenons les rois,
Les flèches nous tirons bien droit,
Dans la cible un, deux, trois !*

Les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié, dès la première semaine de la rentrée, d'une initiation au tir à l'arc, encadrée par leurs enseignantes et M. Christian Benoît, de l'UGSEL de la Haute-Loire.

Les enfants, ravis et curieux, ont fait preuve d'écoute, de prudence et de concentration.

« Cela paraît facile dans les films, pourtant la flèche n'atteint pas souvent le centre de la cible ! », ont avoué plusieurs d'entre eux.

Cette activité sera reprise lors de plusieurs séances consécutives dans le courant de l'année scolaire



Isabelle Cursoux, nouvelle directrice

Suite au départ en retraite de Colette Granjon, Isabelle Cursoux est venue rejoindre l'équipe enseignante saint-justaire et a pris en charge la direction de l'établissement.

Dans l'enseignement catholique depuis 2001, cette maman de trois enfants, originaire de Sainte-Sigolène, a officié en tant que suppléante dans les écoles de Saint-Didier-en-Velay et Bas-en Basset jusqu'en 2007.

Elle a ensuite effectué son année de validation en Corrèze, pour revenir en Haute-Loire, à Saint-Bonnet-Le-Froid, à la tête de l'établissement catholique local jusqu'à cette année.

Désormais aux rênes de l'école Don Bosco, elle saura apporter son dynamisme au sein de l'établissement.



Isabelle Cursoux (3^{ème} en partant de la droite)

Dates à retenir

Nous informons les familles des dates des prochaines manifestations concernant l'école :

Vendredi 21 Novembre 2014 : Assemblée Générale APEL/OGEC

Samedi 31 Janvier 2015 : Soirée Familiale APEL/OGEC

Samedi 28 Mars 2015 : Porte Ouverte de l'école Don Bosco

Samedi 13 Juin 2015 : Kermesse de l'école Don Bosco dans la cour des Frères (ou au Gymnase N°1)

Restaurant Scolaire Municipal

Animation Pâques

Une fois n'est pas coutume, les enfants de maternelle ont eu le privilège de profiter d'une animation qui leur était spécialement réservée.

A l'occasion des festivités de Pâques, le personnel encadrant s'était déguisé, et... un mystérieux lapin est venu rendre visite aux bambins.



Au cours de cette animation, ils ont pu déguster un oeuf mayonnaise, des croquettes de pomme de terre, un sauté d'agneau, un fromage blanc et le gâteau de Pâques au chocolat maison. A l'issue du repas, et après avoir participé à un jeu de devinettes, chacun des cinquante-cinq enfants présents ce jour-là s'est vu remettre un lapin en chocolat, ainsi que des oeufs garnis, par leur visiteur surprise, qui n'était autre que le chef-cuisinier, Olivier Leleu, qui a, exceptionnellement, passé le temps du repas en leur compagnie...

Animation Brésil



Le Brésil s'était déplacé à la salle du restaurant scolaire. Des décorations brésiliennes, ainsi que les posters des différentes équipes de foot sélectionnées pour la Coupe du Monde ornaient les murs.

Le repas, brésilien lui aussi, a permis de faire découvrir des saveurs nouvelles à nos jeunes saint-justaires : salade brésilienne, « une feijoada » (plat composé de palette de porc, saucisse fumée, poitrine demi-sel et haricots rouges, cuisinés avec du chou), accompagné de riz et de morceaux d'orange.

Pour terminer, un fromage blanc avec une mousse fraîche de maracuja aux fruits de la passion était proposé aux enfants.

Après le repas, les enfants, vêtus de leur plus beau maillot de foot, se sont rassemblés sur une piste de danse improvisée et ont dansé sur des rythmes endiablés venus directement du Brésil.

L'organisation de cette animation revient à la société Elior, et à son chef, Olivier Leleu, notre cuisinier et décorateur.

Animation Country

Après le Brésil, destination le Texas, l'Amérique du Sud et le Mexique, avec une animation proposée par Western Troup 43.

Après avoir pris des forces avec une salade cowboy, un mini-burger country maison, les frites du shérif, le cheddar et pour finir un milkshake aux fruits rouges, les cow-boys en herbe ont appris quelques pas de country.



Autour de la Western Troup 43, le shérif d'un jour, Olivier Leleu, escorté de la « Troupe personnel encadrement » a su, encore une fois, créer une ambiance festive.

Fabrication de cakes

Comme chaque fin d'année scolaire, ce sont les enfants du restaurant scolaire de Malmont qui sont à l'honneur.

Effectivement, Olivier Leleu, notre chef cuisinier, s'est spécialement déplacé pour leur faire préparer une recette. Cette fois, la confection de cakes salés ou sucrés était au programme. Chaque groupe d'enfants, avec un adulte, a suivi scrupuleusement la recette, sous l'oeil attentif du « chef ».



Ensuite, vint le moment tant attendu de la dégustation. Ces cakes ont été vendus lors de la kermesse de l'école « Aux Quatre Vents » de Malmont, qui a eu lieu le soir même.

Très fiers de leurs réalisations, les enfants sont repartis avec la recette pour la mitonner à la maison avec papa et maman.

Résultats de l'appel d'offres pour la fourniture et la confection de repas au restaurant scolaire municipal

Le Conseil municipal a, dans sa séance du 30 mars 2014, approuvé la consultation visant à confier à un prestataire l'approvisionnement en produits et denrées alimentaires, la confection et la fourniture de repas, sous mode service à table sur site pour le restaurant scolaire municipal, et conditionnés pour le portage sur le site annexe de l'école de Malmont. Le Conseil Municipal a également autorisé M. Le Maire à lancer la consultation en vue du renouvellement du marché de prestations de service.

Une consultation a donc eu lieu sur la base d'une prévision annuelle de repas estimée à 25 000 repas enfants et 450 repas adultes. La date limite de réception des offres avait été fixée au 28 avril 2014 à 12 heures.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

- 1) Valeur technique de l'offre : 40 % (dont 30 % pour la composition des repas et 10 % pour les propositions d'animations)
- 2) Prix des prestations : 45 %
- 3) Capacités professionnelles, techniques, financières du candidat : 15 %

La commission d'appel d'offres chargée d'ouvrir et d'analyser les offres s'est réunie les 29 avril et 2 juin 2014. Les résultats de l'analyse des offres ont ensuite été présentés selon les critères de jugement, ainsi que l'avis de la commission.

La société Elior Restaurant, prestataire actuel de la collectivité, a été retenue car elle est arrivée en tête du classement suite à l'analyse des offres. Le Conseil municipal, à l'unanimité, a donc retenu l'avis de la commission d'appel d'offres, à savoir, la proposition de la société Elior Restauration, pour un contrat d'une durée de trois ans, plus une année, à compter du 1^{er} septembre 2014.

Pour information, le coût réel d'un repas en 2013 était de 6,24 € (3,81 € d'achat du repas + frais relatifs au personnel et au bâtiment), pour un prix de vente aux familles de 3,00 €, inchangé depuis 2010.

Fréquentation au Restaurant Scolaire

Le renouvellement du marché évoqué ci-dessus est l'occasion de faire un point sur l'évolution de la fréquentation au Restaurant Scolaire Municipal.

Le précédent marché, conclu en décembre 2010, avec la même société, prévoyait un nombre moyen journalier de 140 repas. En évolution constante, le service de restauration a connu sa plus forte progression lors de la dernière année scolaire. De 167 repas moyens journaliers servis en septembre 2013, la moyenne est passée à 192 en juin 2014 avec un pic de 236 repas.

Les effectifs du Restaurant Scolaire Municipal enregistrés en cette rentrée 2014 ne font que confirmer la tendance, puisque le nombre moyen de repas journaliers culmine à 203.

A noter que sont comptabilisés les enfants de l'ensemble des écoles de la commune et ceux de la crèche Les Enfants.

En 2015, notre commune fera partie des communes concernées par le recensement de la population.

Celui-ci, organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.), en collaboration avec les communes aura lieu **du 15 janvier au 14 février 2015**.



Comme en 2010, M. Eric Tarériat assurera la fonction d'agent coordonnateur communal.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est utile

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc ...

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement,...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur internet, ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Pour vous connecter, utilisez votre code d'accès et votre mot de passe qui figurent sur la notice d'information remise par l'agent recenseur lors de son passage.

Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pourrez également les envoyer à votre mairie, ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.). L'I.N.S.E.E. est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés, et ne seront donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Appel à candidature

Pour réaliser ce recensement de la population, la commune doit recruter six agents recenseurs.

Une journée de formation sera organisée pour les agents recenseurs avant l'ouverture de la campagne.

Les agents recenseurs devront être âgés d'au moins 18 ans au 1^{er} janvier 2015 et disposer d'un véhicule.

Les candidatures, avec lettre de motivation et curriculum vitae, doivent être envoyées à Monsieur Le Maire, à l'adresse : Mairie, Place Marie-Louise Déguillaume 43 240 ST JUST MALMONT, **avant le 22 novembre 2014**.

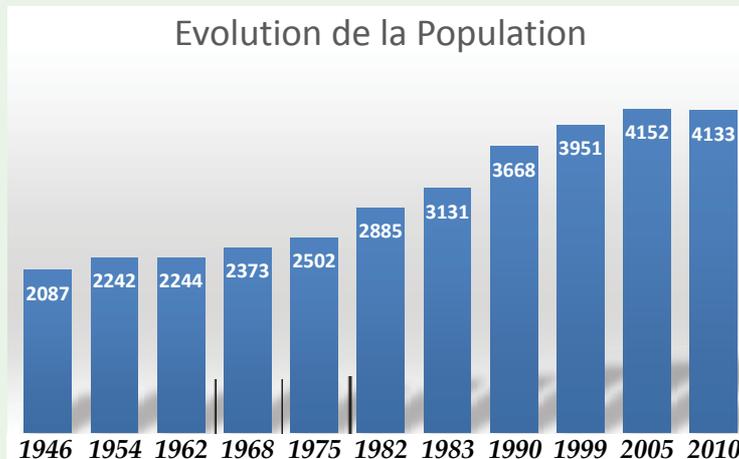
Recensement de la Population

Statistiques de la commune

La fréquence du recensement étant de 5 ans, notre commune n'avait pas été recensée depuis 2010.

Nous vous proposons une rétrospective de l'évolution de la population depuis le milieu du 20^{ème} siècle.

De 1946 à 2010, la population saint-justaire a quasiment doublé, avec une forte augmentation (près de 60 %) entre les années 70 et les années 90. A partir des années 2000, la population a continué de croître, mais de manière beaucoup plus modérée, avec seulement 5 % jusqu'en 2005, pour enregistrer un léger recul de 0,45 % en 2010, fait unique depuis la seconde guerre mondiale.



Il est à noter que la proportion d'hommes et de femmes est sensiblement identique pour la population totale. Elle reste identique pour les tranches d'âges jusqu'à 65 ans. Pour les séniors, le rapport change avec 40 % pour les hommes et 60 % pour les femmes, l'espérance de vie pour ces dernières s'étant allongée au fil des années.



Les tranches d'âges retenues par l'INSEE ayant été modifiées après le recensement de 1999, il n'est pas possible d'effectuer un comparatif précis de la pyramide des âges pour la période antérieure à 2005.

Entre 2005 et 2010, les moins de 25 ans, qui représentent à peine un tiers de la population, sont en recul de 4 %, alors que les plus de 65 ans, représentant 13,65 % de la population, ont gagné plus de 4 %. La classe d'âge intermédiaire reste à peu près stable, avec tout de même une baisse de 1,5 %. On peut donc en conclure que l'espérance de vie augmente peu à peu et que notre population vieillit.

Concernant la répartition de la population de 15 ans ou plus par catégories socioprofessionnelles, on peut noter que les agriculteurs exploitants ont diminué de moitié en 5 ans.

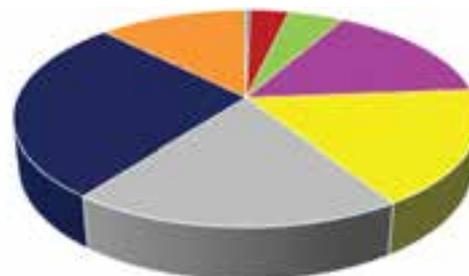
Recensement 2005



De même, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont reculé de près de 38 %, alors que les ouvriers ont chuté d'un quart.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que les retraités ont évolué de plus de 30 %, tandis que les professions intermédiaires de 6 %, et les employés de seulement 3,9 %. Les autres personnes sans activité professionnelle ont quant à elle enregistré une baisse de 15 %.

Recensement 2010



- | | |
|--|---|
| <i>Agriculteurs, exploitants</i> | <i>Employés</i> |
| <i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i> | <i>Ouvriers</i> |
| <i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i> | <i>Retraités</i> |
| <i>Professions intermédiaires</i> | <i>Autres personnes sans activité professionnelle</i> |

Vous pouvez obtenir des statistiques plus précises et plus détaillées en consultant le site www.insee.fr.

Historique Centre de Secours



Le Corps des Sapeurs-Pompiers a été créé en 1912. Antonin Louison était alors maire de la commune, et M. Faure, lieutenant chef de corps.

En 1914, la guerre désorganise le corps de Sapeurs-Pompiers, alors que plusieurs de ses membres, dont le lieutenant, tombent au champ d'honneur.

En 1928, sous la municipalité de François Brun, le corps de Sapeurs-Pompiers est reconstitué, et Joanny Montérymard est nommé lieutenant chef de corps.

Ce dernier, en raison de son âge et de son état de santé, cède sa place, en 1943, au sergent André Brunon qui devient sous-lieutenant puis lieutenant. En 1944, le corps des Sapeurs-Pompiers fait l'acquisition d'une moto-pompe, fierté du chef de centre de l'époque. Celle-ci était tractée par le U23 vert de la commune, qui servait de... camion poubelle. L'ensemble était remisé dans un garage rue du Cintre.

En 1957, le chef de corps, fatigué, se voit contraint d'abandonner sa fonction. Il est nommé capitaine honoraire, et le commandement est alors remis au sous-lieutenant Antoine Brunon, nommé lieutenant le 14 juillet 1957.

Par la suite, les lieutenants Pierre Colombet et Antoine Romeyer assureront le commandement.

Depuis 1963, le corps de Sapeurs-Pompiers s'installe dans un nouveau local, situé rue de Firminy. C'est un corps de première intervention dont Firminy est le centre de secours principal. Il est composé d'un officier, d'un adjudant, d'un sergent, de trois caporaux et de quinze sapeurs-pompiers. Tous sont titulaires du brevet de secourisme. Ils disposent d'une moto-pompe 60 m3 et d'un camion Lafly rénové.



Nos soldats du feu sont aussi des sportifs. Depuis de nombreuses années, ils représentent la Haute-Loire dans les différentes compétitions du parcours sportif. Parmi eux, se sont illustrés Jacques Samuel, Yves Boute, Maurice Tavernier ou encore Joseph Souvignet.

Dans les années 70, les Sapeurs-Pompiers aménagent un GMC de l'armée américaine, récupéré à Aix-en-Provence, en camion feu...

Le lieutenant Jean Royer sera chef de corps de 1983 à 2004.

En 1984, la rénovation et l'agrandissement du centre de secours permettent de disposer d'un local plus spacieux et fonctionnel.

En 1986, la municipalité de Pierre Royon fait l'acquisition du premier VSAB neuf.

En 1992, Christine Boute, première femme pompier, intègre le corps de sapeurs-pompiers.

En 2004, l'adjudant Jean-Louis Clément, en qualité de chef de centre, remplace le lieutenant Jean Royer, et est à l'origine de la création de la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.) qui fêtera son dixième anniversaire l'an prochain. En 2007, l'adjudant Michel Depeyre prend le commandement et sera nommé lieutenant en 2010.

De novembre 2013 à octobre 2014, le lieutenant Cédric Héritier dirige le centre de secours par intérim.

A ce jour, le Centre de Secours compte 28 pompiers actifs (dont 4 femmes, 3 SSSM, 1 médecin capitaine, 2 infirmiers) et une section de 12 J.S.P. sous le commandement de l'adjudant-chef Ludovic Balandraux, nommé le 1^{er} octobre 2014.

Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers

Toutes les dispositions avaient été prises pour faire face aux conditions météorologiques, et c'est finalement sous un soleil radieux que s'est déroulée la cérémonie du 11 octobre dernier, en présence de nombreuses personnalités, des représentants du S.D.I.S., de la municipalité, des délégations des centres de secours voisins, de nos anciens pompiers et de nos familles, sans oublier les musiciens de Velay Synergie.

Cette manifestation s'est déroulée en cinq temps :

 La levée des couleurs : le drapeau tricolore a été hissé au sommet du mas récemment installé

 La revue d'effectifs par Madame la Sous-Préfète



 Le dépôt de gerbes en mémoire des sapeurs-pompiers disparus

 La prise de commandement par l'adjudant-chef Ludovic Ballandraux

 Et enfin, l'inauguration de la nouvelle caserne.



La qualité du bâtiment, ainsi que les finitions et la décoration effectuées par nos soins ont fait l'unanimité !



L'après-midi, la porte ouverte a rencontré un vif succès.



Les saint-justaires, venus en nombre, ont une nouvelle fois montré leur attachement aux sapeurs-pompiers, en visitant nos nouveaux locaux. Ils n'ont pas manqué d'encourager les Jeunes Sapeurs-Pompiers et leurs aînés lors des différents exercices.

Au regard de l'engagement des Jeunes Sapeurs-Pompiers, de leur ardeur au travail et de leur rigueur dans les manoeuvres, l'avenir du centre de secours de Saint-Just-Malmont est assuré, à n'en pas douter !

Ludovic Ballandraux, nouveau chef du centre de secours

Originaire de Riotord et installé sur la commune depuis 2006, ce chef de chantier dans une entreprise de maçonnerie, âgé de 36 ans, a pris le commandement du centre de secours.

Marié à Caroline et père de deux enfants, Chloé et Jules, Ludovic avait commencé sa carrière de sapeur-pompier en 1996 au centre de première intervention de Riotord. Après avoir gravi les échelons, il fut muté au centre de secours saint-justaire le 1^{er} janvier 2007 au grade d'adjudant. Il fut ensuite nommé adjudant-chef en janvier 2009. Désormais aux commandes de notre centre de secours, nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Travaux

Les agents des services techniques ont réalisé de nombreux travaux d'entretien durant cette période estivale, avec notamment, la plantation et l'arrosage des fleurs, ainsi que les tontes des différents espaces verts.

Ils ont également effectué des tâches très diverses allant de la pose d'un défibrillateur sous les arcades à l'aménagement de dalles accueillant les caches conteneurs, en passant par des travaux de signalisation dans le cadre de la mise en sens unique de la rue du Breuil, ou l'entretien récurrent des terrains de sport et des bâtiments municipaux.

Voici quelques exemples illustrés de leurs réalisations :

A l'intersection de la rue Nationale et de la route du Fau, les agents ont créé un massif fleuri, agrémentant ainsi cet axe très fréquenté.



La municipalité a décidé l'extension du cimetière, il était nécessaire de transférer la plateforme de stockage extérieur des services techniques. Les agents ont clôturé un espace communal à la ZA du Fau qui permettra d'accueillir les barres, les granulats ou toute autre marchandise pouvant être entreposée à l'extérieur.

Les massifs de fleurs ont été particulièrement réussis cette année, la main verte et la créativité de nos agents des espaces verts ont participé à l'embellissement de notre commune.



La pelouse du terrain d'honneur a été décompactée à l'aide d'une machine spécifique, puis a fait l'objet d'un apport en sable afin de la rendre plus souple. Cet entretien régulier contribue à rendre cette pelouse exemplaire au niveau départemental.

La route de Jonzieux qui avait été renouée en 2010 dans le cadre du programme de voiries a été récemment refaite sur 160 mètres. Un faïencage important et la formation d'un nid de poule ont conduit les élus à interpeler l'entreprise qui avait effectué les travaux.

L'implication de l'adjoint aux travaux et le sens des responsabilités de l'entreprise en question se sont soldés par la reprise des enrobés à titre gracieux.

Cette réfection n'aura donc aucun impact financier pour le contribuable saint-justaire.





Cette année encore, la municipalité a opté pour un important programme de réfection des voiries qui concerne les villages ou le centre bourg de Saint-Just.

Les travaux étant en cours à l'heure où nous imprimions ce numéro, un point précis sera réalisé lors de la prochaine édition de la trame.

Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

L'organisation des T.A.P.

Au cours des quinze premiers jours de la mise en place des T.A.P., les séances ont été consacrées à l'explication du fonctionnement de ces activités aux enfants. Pendant cette phase de découverte, l'équipe d'encadrement a notamment proposé des jeux facilitant la prise de repères et la connaissance des différents intervenants.

Comment est organisé le mercredi ?

Pour les élèves des écoles publiques, les accueils de loisirs fonctionnent dès la fin de l'école. Une navette gratuite est mise en place pour l'école de Malmont. La Communauté de Communes propose deux options pour les parents ne pouvant pas récupérer les enfants dès la sortie de l'école :

- un service de restauration avec possibilité de récupérer les enfants au Centre de Loisirs entre 13H30 et 14H00
- un service de restauration suivi de l'après-midi en accueil de loisirs.

Pour les enfants de l'école Don Bosco, un accueil au centre de loisirs est proposé comme auparavant.

Les activités

Les activités sur un temps journalier de 45 minutes ont lieu dans l'enceinte des écoles et n'ont pas de caractère obligatoire. Les parents ont donc la possibilité d'inscrire ou non leurs enfants aux T.A.P.

L'Etat participant financièrement, pour l'instant, à la mise en place de ces nouveaux rythmes, les élus communautaires ont souhaité que ces activités soient gratuites pour les familles pour l'année 2014-2015.

Les enfants sont répartis par tranches d'âge afin de proposer des activités pertinentes au regard de leur évolution. Pour cette année, le parcours proposé est basé sur le thème « Les cultures de notre territoire ».

Concernant notre commune, les locaux et les animateurs sont en nombre suffisant. La très bonne collaboration entre tous les acteurs (Communauté de Communes, Commune, Directeurs d'écoles, équipe d'encadrement) permet un déroulement satisfaisant des activités.



Lors de la visite sur site le 2 octobre dernier, Joseph Champavert, vice-président en charge de la Famille/Jeunesse, et Jérôme Gaillard, responsable Famille/Jeunesse, ont constaté une bonne organisation des T.A.P.

Au terme de cette période d'adaptation, les T.A.P. devraient fonctionner de manière optimale.

Sur notre commune, les T.A.P. accueillent 74 enfants en maternelle, 155 en élémentaire et 40 enfants à Malmont. Plus de 1 200 enfants sont accueillis sur l'ensemble du territoire communautaire, soit 88 % des inscrits dans les écoles publiques, ce qui représente pour Loire-Semène un coût annuel de 330 000 €.

La Jeune Garde Rubanière et Velay Synergie, l'aventure continue...

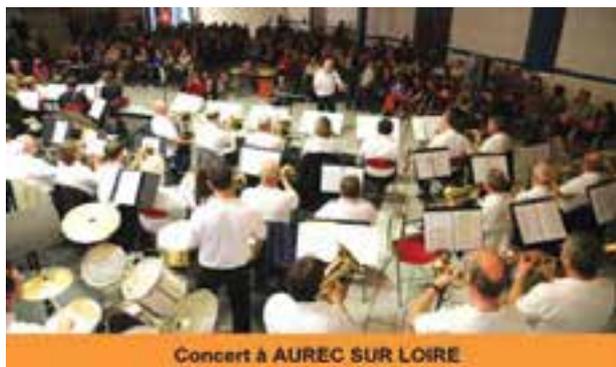


Les Grands Prix Nationaux de Musique se tenaient cette année à Villeneuve-sur-Lot, les 7 et 8 juin. Certains pupitres n'étant pas complets à cette date pour assurer de façon efficace l'exécution des morceaux imposés en division promotion nationale, la décision a été prise en début de saison de ne pas participer aux Championnats de France F.S.C.F.



Afin de conserver la cohérence du groupe Velay Synergie, nous avons décidé de consacrer cette

saison à la création d'un répertoire commun, mis au point au cours de stages et répétitions, avec pour objectif de présenter celui-ci à un large public lors de différents concerts :



Concert à AUREC SUR LOIRE

- Concert à Aurec-sur-Loire le 29 mars, avec l'orchestre d'harmonie Orchestra'LS, issu de l'école de musique Musica'LS, créée par la Communauté de Communes Loire-Semène .
- Concert au Mazet Saint-Voy le 6 avril, à la fin du stage de musique réalisé les 5 et 6 avril, au Centre de Vacances de la Costette.
- Concert à Marnaz (Haute-Savoie) le 24 mai, avec la batterie fanfare et l'harmonie de Marnaz.
- Concert à Dunières le 27 juin, nous permettant de participer au financement du stage de musique et au déplacement en Haute-Savoie.

Comme initialement prévu, les deux associations (Jeune Garde Rubanière de Saint-Just-Malmont et Laborieuse de Dunières) ont continué à se produire indépendamment pour les cérémonies républicaines, ou avec l'appui ponctuel de musiciens volontaires de l'autre association pour des animations nécessitant un effectif plus important (corsos à Châteauneuf-sur-Isère et à l'Horme, fêtes de la musique, ...)



Stage et Concert au MAZET SAINT VOY



Concert à MARNAZ (Haute Savoie)

La Banda, créée lors du rapprochement de la Jeune Garde Rubanière et de l'Eveil de Saint-Didier-en-Velay, s'est étoffée avec l'apport de musiciens de Saint-Romain-Lachalm, licenciés à la Laborieuse de Dunières, et continue à animer les fêtes et petits corsos.

La participation aux Grands Prix Nationaux de Musique en 2015, qui se tiendront en Bretagne à Noyal-Muzillac (Morbihan) pour Pentecôte, a été approuvée en septembre lors des assemblées générales des deux associations.

En quelque sorte, il s'agit d'une belle saison en perspective, avec du travail, dans la bonne humeur, indispensable à la réussite.

Pour conclure, nos orchestres de Batterie-Fanfare et de Banda ne sont pas limitatifs. Alors, amis musiciens de Saint-Just-Malmont et des communes environnantes, venez nous rejoindre en contactant Georges Heyraud, Président de la J.G.R., par téléphone au **04 71 61 03 27** ou par mail à georgesheyraud@orange.fr



Concert à DUNIÈRES

Kermesse

Cette année, la kermesse de l'école « Aux Quatre Vents » de Malmont a battu son plein.

Organisée le 13 juin dernier, parents et enfants ont été nombreux à se déplacer pour assister à la représentation des écoliers sur le thème du cirque.

Au stade, l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) avait déployé son équipe autour de jeux divers : pêche aux canards, tirs aux buts, course en sac, parcours d'obstacles, enveloppes surprises, buvette, ...



Ensuite, tout ce petit monde a pris place autour de la piste aux Etoiles.

Les festivités ont débuté par les dompteurs, suivis des clowns, acrobates, jongleurs, magiciens et mimes. Nul ne semblait vraiment impressionné dans les numéros d'équilibristes ou d'acrobaties parfaitement maîtrisés. Les scènes se sont succédées pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs...



Le travail des enfants et des maîtresses a permis de fournir un magnifique spectacle, qui clôturait parfaitement l'année scolaire sur le thème du cirque.

À l'issue du spectacle, une tombola a été organisée par les membres du bureau de l'A.P.E., avec notamment en gros lot, un repas pour deux personnes au Casino de Montrond-Les-Bains, avec trois heures au spa thermal « Les Iléades ».



La soirée a continué avec les traditionnelles grillades et, pour le dessert, les gâteaux des mamans.

Théâtre « Just pour le Plaisir »

L'association «Just Pour Le Plaisir» a été créée par Marie-Claire Lesueur en 2010.

La troupe compte actuellement six adultes, trois adolescents et quatre enfants.

Deux représentations annuelles sont proposées, avec des scènes de la vie quotidienne ou imaginaire.

Trois pièces ont été écrites par Marie-Claire, qui bénéficie d'un grand soutien de la part d'Audrey et de la troupe qui se donnent à fond dans les répétitions et le spectacle.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, nous recherchons surtout des hommes, alors messieurs ne soyez pas timides... la troupe, composée de Adama, Arthur, Artus, Audrey, Laurence, Laurine, Leoni, Marie-Claire, Martine, Melvil et Nolwenn, vous attend.



Escapade Lémanique

Comme c'est désormais la tradition, les adhérents ont été invités à participer à un séjour collectif lors du week-end de Pentecôte. Cette année, la région du Lac Léman était la destination proposée. Avec la quinzaine de participants (adhérents, conjoints et enfants), nous avons pu profiter de la beauté des paysages et d'une météo favorable, voire estivale, lors des nombreuses animations programmées par le Conseil d'Administration de l'association.



Après un départ en début de matinée le samedi, nous nous sommes retrouvés dans le village pittoresque de Nernier pour partager le pique-nique en bordure de lac. En plus de la vue panoramique, c'est en compagnie d'une famille de cygnes que nous avons déjeuné. Nous avons ensuite effectué les derniers kilomètres jusqu'à Excenevex et le camping « La Pinède » où nous avons intégré nos couchages en chalet, avant un après-midi récréatif libre où chacun a pu s'adonner à ses petits plaisirs : balades, jacuzzi, baignade en piscine ou dans le lac, ... En fin de journée, nous avons arpenté les ruelles typiques de la magnifique cité médiévale d'Yvoire, classée parmi les plus beaux villages de France, avant de dîner dans un restaurant proposant des spécialités régionales. La soirée s'est terminée par des parties de coinche, avant un repos bien mérité.



La journée de dimanche, débutée par un copieux petit déjeuner, allait nous conduire jusqu'en Suisse. Sur la route, nous avons fait une halte à Thonon-Les-Bains où une ascension en funiculaire nous attendait pour nous permettre de visiter la vieille ville. Après cette escapade, nous avons franchi la frontière franco-suisse, à Saint-Gingolph, pour nous rendre au Bouveret, à l'extrémité est du Lac Léman. C'est dans un lieu insolite, un jardin public servant également de cour d'école, que nous avons pique-niqué, avant de nous détendre au Swiss Vapeur Parc. A bord de modèles miniatures de trains à vapeur, nous avons pu découvrir la suisse valaisienne, représentée par ses monuments et paysages reconstitués. Sur le chemin du retour, une halte rafraîchissante s'est imposée dans la ville thermale d'Evian-Les-Bains. En cette journée caniculaire, la pause gourmande nous a permis de nous rafraîchir. Visite des monuments, comme le Palais Lumière, le Casino, les Thermes et montée en funiculaire en direction de la source Cachat ont rythmé cette balade. Avant de rejoindre le campement, la troupe s'est retrouvée dans une cafétéria pour le repas du soir.

La dernière journée nous réservait encore de nombreuses surprises dans la grande ville de Genève. Après une balade matinale sur les quais de la rive droite, nous avons pris le pique-nique au jardin anglais, non sans avoir effectué auparavant la traditionnelle photo de groupe devant l'horloge fleurie. Les plus courageux ont ensuite effectué un passage sous le jet d'eau s'élevant à plus de 120 mètres de hauteur. Nous avons également visité la vieille ville et ses monuments de l'époque réformiste. Le temps passe trop vite, il fallait déjà prendre la route du retour. De l'avis général, ce séjour a plu et laissera de bons souvenirs.



Pique-nique

Malgré un temps incertain en pleine période estivale, les adhérents de l'association se sont retrouvés le dimanche 5 juillet pour leur pique-nique annuel.

C'est finalement sous un soleil radieux que cette journée s'est déroulée, au Clos, dans un pré, à l'orée du bois, mis gracieusement à disposition par l'un de leur collègue.

Quarante-quatre participants, âgés de trois à quatre-vingt-dix ans, ont participé à cette journée de détente. Tout a commencé par un apéritif, en présence de M. Le Maire, invité pour l'occasion.

Ce fut ensuite l'heure du repas au cours duquel les convives ont pu déguster charcuteries et salades diverses, pour terminer par une excellente tarte aux pommes confectionnée par un boulanger-pâtissier local.

L'après-midi était ensuite réservé à diverses activités au choix, balades en forêt, jeux de cartes, pétanque, ou papotages pour parler du bon vieux temps et prendre des nouvelles des uns et des autres....

Tout le monde a pu apprécier cette journée conviviale au grand air...!!!

Musica'LS

Grand succès pour le gala de fin d'année de Musica'LS

Pour fêter les vacances, les élèves de Musica'LS s'étaient donnés rendez-vous, le samedi 28 juin, au gymnase de Saint-Just-Malmont, pour un gala de fin d'année très « Rythm and Folk ».

Petits et grands, débutants et confirmés, se sont succédés, devant un public de 350 personnes, aux rythmes de « Paradise », de « Scotland the Brave », ou encore « Le blues du dimanche soir » et de « Get Lucky ».



Après une année studieuse, la prestation était de grande qualité, soulignant ainsi le travail accompli par les élèves et l'implication de leurs professeurs.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur aide et leur participation tout au long de la soirée.

En bref

Pour la saison 2014-2015, l'école de musique compte 261 élèves, dont 73 sur le site de Saint-Just-Malmont.

Deux nouvelles ceintures noires aux Arts Martiaux du Velay

Outre les brillants résultats des judokas saint-justaires lors des divers championnats, le point d'orgue de la saison 2013-2014 a été la consécration de Renaud Bayt et Quentin Roux au grade de ceinture noire, la 22ème et 23ème du club.

Renaud Bayt a 31 ans. Après avoir pratiqué le judo quelques années dans son enfance, l'envie d'en refaire lui est venue il y a quatre ans, quand il a inscrit son fils, Vitshika, au club.



Dès lors, il ne lui a suffi que de quatre années pour atteindre la ceinture noire tant convoitée! Un record pour ce judoka au parcours atypique, pour ce sportif discret, passionné et totalement investi. A ce jour, son plus beau titre reste celui de champion de la Loire en - de 100 kg !

Pour l'obtention de la ceinture noire, il lui fallait remplir trois conditions: l'épreuve du « kata », l'examen d'arbitrage et l'acquisition de points en compétitions.

Le kata est une démonstration de mouvements imposés qui constituent la source même des principes du judo.

Quant à l'épreuve d'arbitrage où l'élève est évalué en tant que commissaire sportif lors d'une compétition départementale officielle, elle nécessite une bonne connaissance des règles et de l'environnement.

Enfin, la dernière condition pour l'obtention du fameux graal est l'acquisition de points en compétitions officielles.

Après avoir préparé le kata pendant six mois, à raison de deux séances par semaine, Renaud Bayt et Quentin Roux l'ont présenté ensemble devant un jury de judokas expérimentés, à Ceyrat dans le Puy-de-Dôme, où seul Renaud l'a obtenu. Le même jour, ce dernier a également réussi à acquérir l'intégralité de ses points en compétition.

Le parcours de Quentin Roux est plus académique. Il a commencé à fouler le tatami du club dès son plus jeune âge, poussé par ses parents qui voyait dans ce sport un moyen de se défouler. Il pratique également le basket où il est arbitre départemental.

Son parcours a été couronné par de nombreux titres obtenus en championnat, ses plus beaux ont été sa première place aux demi-finales des championnats de France cadet à Ceyrat, et celle de finaliste au championnat de France FSGT Cadet à Béziers, où il a perdu sur blessure. Une année, il a même été sélectionné à toutes les finales de championnats de France (FFDJ, FSGT et UNSS).

Concernant la ceinture noire, Quentin avait acquis ses points de compétitions et d'arbitrage depuis longtemps déjà, il lui restait l'épreuve des katas à acquérir. Il n'était pas très motivé, mais sa famille, et surtout sa mère, l'ont poussé à le préparer.

Après avoir échoué une première fois à Ceyrat, il l'a tenté à nouveau une semaine plus tard à Lyon, avec succès.

C'est lors de l'assemblée générale du club en juin dernier que les deux champions ont reçu officiellement leur ceinture noire, sous les yeux de leur famille.

C'est une belle consécration pour ces sportifs, une grande satisfaction pour leurs professeurs qui les ont entraînés, coachés et soutenus tout au long de ces années : Patrice Palhec, Brice Texereau, Aurélien Palhec et Alfred Panéï, et enfin une immense fierté pour Vincent Raimondi dont c'était la dernière année à la présidence du club.

Quel plus beau geste que de donner son sang quand on est en bonne santé ? On permet ainsi à des malades d'être soignés et même guéris. Cette démarche a une valeur inestimable.

Le résultat des deux collectes de don de sang total organisées sur la commune, en février et juin 2014, ont rassemblé 219 donateurs dont 6 nouveaux. Mais, nous devons encore nous mobiliser.

Lors de la collecte de février, les CM2 de l'école publique ont pu suivre le déroulement du don de sang. Les membres de l'équipe médicale de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) ont répondu aux différentes questions des enfants. La classe a participé au concours de poésie, organisé par la Fédération Nationale des Donneurs de sang, et début juin, des membres de l'amicale ont récompensé ces élèves.

Samedi 14 juin, lors de la journée mondiale des donateurs de sang, l'amicale a organisé son assemblée générale et fêté son cinquantième anniversaire. De nombreuses personnes étaient présentes, l'adjointe à la Vie Associative représentant la municipalité. Ce fut l'occasion de remercier et de mettre à l'honneur ceux qui ont été à l'origine de ce mouvement, de ce combat sans faille pour l'éthique du don, volontaire, bénévole et gratuit.

Prochaine collecte
vendredi 6 février 2015
Salle des Expositions
de 16 heures à 19 heures
(pas de collecte le matin)

Poésie composée par les enfants de l'école :

Monsieur Le Sang

*Allons, allons, donne ton sang, ne sois pas méchant,
N'es-tu pas content, d'aider les gens gratuitement ?*

*Va voir la secrétaire, remplir un questionnaire,
Puis le médecin, voir si tout va bien.*

*Quant à moi, Monsieur Le Sang, je suis ici dans ma pochette,
Je serai séparé de mes plaquettes, et de mes globules rouges et blancs.*

C'est vraiment gentil, d'aider ceux qui ont une maladie, c'est gratuit d'être gentil.



Les Archers de Rochebaron

L'association « Les Archers de Rochebaron » est un club de tir à l'arc, créé le 8 avril 2010, sous l'impulsion de Michaël Pelissier, qui en restera le président jusqu'en 2013.

Le but de l'association est de promouvoir la pratique du tir à l'arc dans sa forme la plus traditionnelle en utilisant le fameux longbow, ou arc droit, qui a gardé le design du moyen âge.

Depuis plusieurs années, nous nous entraînons autour et dans le château de Rochebaron, qui a eu la gentillesse de nous accueillir.



Nous possédons un parcours extérieur de vingt cibles animalières en trois dimensions, et nous nous déplaçons régulièrement sur les compétitions 3D organisées par la Fédération Française de Tir à l'Arc, à laquelle nous sommes affiliés.

En dehors de notre activité sportive, nous avons aussi développé une troupe médiévale, équipée depuis cette année d'un véritable camp en toile qui nous permet de nous rendre sur les tournois et fêtes médiévales .



D'ailleurs, notre nouveau président, William Houssier, a remporté cette année le prestigieux concours du Roi de L'oiseau.

Nous avons le plaisir d'ouvrir cette année, une annexe à Saint Just Malmont, dont la municipalité a bien soutenu le projet. Les entraînements se dérouleront en intérieur, au boulodrome, le samedi, de 15H00 à 17H00, sous la direction de Vincent Raimondi.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Vincent Raimondi, au **06 10 13 71 68**.

La Boule Amicale

Les 18, 19 et 20 juillet dernier, les boulistes ont réussi une magnifique performance. En effet, une quadrette de 4ème division en boule lyonnaise a participé aux Championnats de France à Chambéry.

L'équipe Maurin, composée d'Eric Maurin, Daniel et Sandra Avond, André Molle et Paul Courbon, a fait un excellent parcours. Mais, pour en arriver là, il a fallu tout d'abord gagner le concours des secteurs de l'Yssingelais en avril et le Fédéral Départemental du 22 juin, où là, ils remportaient le titre de Champions de la Haute-Loire, ce qui les qualifiait pour la compétition finale à Chambéry.



Dès le 18 juillet, ce sont 160 équipes qui entrent en compétition et après trois jours de concours, la quadrette de Saint-Just-Malmont s'incline en demi-finale ! Il a manqué un tout petit rien pour qu'ils nous ramènent le titre tant convoité par les boulistes. Une petite réception a été organisée en leur honneur au siège de la Boule Amicale. Ils méritaient bien des félicitations pour leur excellent parcours et pour avoir ainsi porté haut les couleurs de la Haute-Loire et du club de la Boule Amicale.

Voyage à Paris

Le mardi 16 septembre, une cinquantaine d'anciens combattants, leurs épouses et les veuves, ainsi que M. Le Maire et son épouse, prenaient la route à destination de Paris, afin de participer à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe, qui a lieu chaque jour à 18H00, depuis le 11 novembre 1923.



Au cours du trajet, un casse-croûte était offert par M. Le Maire, avec au menu une terrine de lapin bien appréciée par tous.



Après l'arrivée dans la capitale, le déjeuner était servi dans le quartier de la Tour Montparnasse. Une visite de ce « monument » était ensuite organisée, avec un point de vue à 360 ° magnifique sur cette mégapole. Stéphane, le chauffeur, a eu la gentillesse de montrer au groupe les endroits les plus prestigieux de la capitale.

Vers 17H00, la délégation saint-justaire se retrouvait à proximité de l'Arc de Triomphe pour la mise en place de la cérémonie très protocolaire. Celle-ci débutait par un défilé sur les Champs-Élysées, jusque sous l'Arc de Triomphe, avec porteurs de gerbes en tête, suivis des porte-drapeaux et des membres de l'association,

du clairon et du tambour de la Garde Républicaine, du Commissaire de la Flamme, accompagnée par la sonnerie « La Flamme » pour la dépose de gerbes.

Dominique Moretton, président de la section locale, et M. Le Maire, étaient invités à déposer une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu. Ils ont aussi, avec le concours de lycéens de Meaux, ravivé la flamme, au moyen d'un glaive qui ouvrait la trappe de la flamme, pendant que la sonnerie « Aux Morts » retentissait. Ensuite, pendant que les drapeaux s'inclinaient, une minute de silence était observée.

Enfin, la présentation des armes par un détachement des Troupes de Marine clôturait cette cérémonie empreinte d'intenses émotions difficiles à retranscrire. Tous les participants chantaient l'hymne national en parfaite harmonie.

A l'issue de la cérémonie, Dominique Moretton et Frédéric Girodet signaient le Livre d'Or et félicitaient les porte-drapeaux, le Capitaine dirigeant le détachement des Troupes de Marine, ainsi que les musiciens de la Garde Républicaine, dont l'un d'entre eux avait participé aux Grands Prix Nationaux de Musique organisés en 2001 à Saint-Just-Malmont.

Le lendemain, à partir de 10H00, Jacques Barrot, ancien ministre, ancien député et ancien président du Conseil Général de la Haute-Loire, actuel membre du Conseil Constitutionnel, avait convié notre délégation saint-justaire à une visite du Conseil Constitutionnel, instance suprême qui se prononce sur la conformité des lois et règlements à la Constitution.

Une explication du fonctionnement et du rôle de cette institution, que tout citoyen peut saisir, fut présentée dans la Salle du Conseil. Après la visite des lieux, un apéritif était offert dans le grand salon où, entre autres, est annoncé le nom du Président de la République.

C'était donc pleins de souvenirs de ce voyage hors du commun que nos anciens s'en sont retournés en terre rubanière.



Fête d'été

Cette année, la fête d'été a été délocalisée sur la zone artisanale du Fau. Malgré le froid et le vent, nous avons pu déguster le samedi soir une excellente soupe aux choux préparée par les AFN de Saint-Just- Malmont.



Le dimanche matin, un apéritif concert avait lieu avec la banda Velay Synergie.

L'après-midi, une grande course de stock-cars, avec 50 pilotes, s'est déroulée devant près de mille spectateurs. 814 tonneaux ont été effectués dans l'après-midi et de nombreuses voitures sont parties directement à la casse.

Le spectacle était à la hauteur et l'ensemble du public a apprécié.

Vide-grenier

Malgré un temps incertain, environ 75 exposants se sont déplacés pour le traditionnel vide-grenier le 1er dimanche de juillet. Le public était au rendez-vous et a pu chiner toute la journée dans les rues du centre-ville.



Fête d'hiver

Cette année, le Comité des Fêtes a décidé d'organiser le samedi 13 décembre 2014, une fête d'hiver aux allures de Fête des lumières.

En plus de la traditionnelle illumination du sapin avec les enfants et le père Noël, nous allons essayer d'illuminer les façades du centre-ville, organiser un concert de la chorale « Cœur Ouvert » dans l'église, proposer des tours en petit train, etc.....

A cette occasion, nous souhaiterions que les habitants de Saint-Just-Malmont, et particulièrement ceux du centre-ville décorent leurs fenêtres avec des lumignons.

De plus, nous allons organiser un concours de façades décorées. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le Comité des Fêtes au 06 26 47 11 91.

Réveillon

Comme les années précédentes, le réveillon de la Saint-Sylvestre aura bien lieu au gymnase de Saint-Just-Malmont. Le prix est fixé à 45 euros (menu, animation et cotillons).

Si vous désirez nous rejoindre, merci de vous inscrire avant le 10 décembre 2014 en déposant votre bulletin dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes, à la Mairie.



Classes en 4

Tout a commencé en octobre 2013, sous l'impulsion de futurs trentenaires qui ont réuni un ou deux représentants de chaque classe pour organiser ces retrouvailles, dans le respect de la tradition saint-justaire.

Nous nous sommes donc retrouvés pour fêter cette dizaine qui nous tombait dessus cette année. Sur 416 classards, 94 ont répondu présents, « les meilleurs bien sûr », et 154 personnes ont fêté cet évènement dignement.

Quelques unes se sont réunies le matin pour la messe, donnée pour tous les défunts des classes en 4. A l'issue de la cérémonie, un cortège s'est formé pour rejoindre les escaliers de l'école maternelle, pour les photos de groupe et de classes. Le soleil, si rare cette année, était avec nous.

Nous avons pu noter la présence du dernier né, Ethan, du haut de ses sept jours, ainsi que trois autres bébés de l'année 2014, et aussi celle de notre doyen, Marcel Bruyère, qui fêtait ses 90 printemps.

La journée a continué par le vin d'honneur offert par la municipalité. Nous avons ensuite rejoint la salle polyvalente où nous étions attendus par le traiteur « L'Auberge de la Sapinière », et l'animateur, M. Faverjon, de White Night Animation.

L'après-midi s'est déroulée avec les chansons des uns et des autres, et les rétrospectives par classe, faites par l'animateur. Une osmose entre générations s'est opérée sur la piste de danse. Les anciens saint-justaires ont pu relier des liens avec leurs anciens camarades. A la nuit tombante, les premiers sont partis se reposer et les fêtards ont poursuivi les festivités.

Le rendez-vous a été pris pour dans 10 ans.



Etat Civil

Naissances (20)

MOULIN Lola, née le 18 mai - 2 Lotissement Les Erables
PLOTON Nino, né le 20 mai - 3 Rue du Midi
SOREK Mathéo, né le 21 mai - 19 Rue du Stade
REY Esmée, née le 25 mai - 23 Rue Pierre Moulin - Malmont
BELLETON Clément, né le 28 mai - 2 Allée des Taillas - Malmont
MUNSCH Maël, né le 25 juin - 6 Rue du 8 Mai
ESPENEL Mathieu, né le 27 juin - La Ratelière
VIAL Maya, née le 29 juin - 91 Allée des Châtaigniers - Le Sarret
ROCHEDIX Evan, né le 5 juillet - 33 Bis Rue Nationale
PERCET Elena, née le 5 juillet - Le Pont de la Faye

JOLY Néphélie, née le 16 juillet - 2 Rue Neuve
PORTIER Simon, né le 29 juillet - Toulon
MARTIN Maëlys, née le 2 août - 3 Lotissement La Grande Terre
FERLAY Léo, né le 12 août - La Palle
FRANCHINI Mathys, né le 16 août - 12 Rue du 8 Mai
BERTRAND Maxime, né le 28 août - 26 Rue de la Serve
DUCHEZ Ethan, né le 8 septembre - 4 Lotissement Saint-Roch
MOINE Aaron, né le 19 septembre - 25 Bis Route de Jonzieux
MEALIER Clara, née le 20 septembre - 17 Rue du Bas-Vernay
BEIGNIER Renan, né le 3 octobre - 3, Lotissement du Centre

Mariages (11)

ROUSSET Lydie et ROURE Gérard, célébré le 31 mai
PLOTON Magali et CHARROIN Sébastien, célébré le 7 juin
SUC Angélique et CELLE Anthony, célébré le 14 juin
ESPOSTO Stéphanie et COLOMB Fabrice, célébré le 21 juin
CLUZEL Carole et GRAIL Joris, célébré le 28 juin
DUTEL Cindy et CHALMANDRIER Maxime, célébré le 12 juillet

MAGNOULOUX Marlène et SANDRON Sylvain, célébré le 26 juillet
JACQUEMOND Julie et CAMPANELLA Julien, célébré le 13 septembre
SAK Céline et TENG Sopath, célébré le 13 septembre
ROCHEDIX Ludivine et SOLEILHAC Michel, célébré le 13 septembre
REY Céline et GUILLAUMOND Adrien, célébré le 20 septembre

Décès (17)

TORRES Roger, décédé le 22 mai, à l'âge de 69 ans
BUSETTI Adèle, Vve ROSSETTO, décédée le 8 juin, à l'âge de 93 ans
BLAVIGNAC Mathilde, Vve BRAT, décédée le 8 juin, à l'âge de 96 ans
ILITCH Olga, décédée le 1er juillet, à l'âge de 95 ans
BRUN Roger, décédé le 4 juillet, à l'âge de 84 ans
BRUNON Gabrielle, Ep. TAVERNIER, décédée le 27 juillet, à l'âge de 80 ans
REBAUD Marie, Vve MONTGRENIER, décédée le 29 juillet, à l'âge de 95 ans
MASSE Armand, décédé le 4 août, à l'âge de 70 ans
PAILHES Lucie, Vve LANIEL, décédée le 6 août, à l'âge de 78 ans

TEYSSIER Jeanne, Vve RIVATON, décédée le 16 août, à l'âge de 76 ans
PRUD'HOMME Félix, décédé le 17 août, à l'âge de 91 ans
MICHALON Michel, décédé le 22 août, à l'âge de 70 ans
PAJOT Marie, Vve DUROUX, décédée le 19 septembre, à l'âge de 79 ans
FOURNEL Marie, décédée le 21 septembre, à l'âge de 77 ans
FOURNEL Christian, décédé le 21 septembre, à l'âge de 70 ans
GRANGE Jean-Baptiste, décédé le 4 octobre, à l'âge de 84 ans
BOUTE Paul, décédé le 9 octobre, à l'âge de 85 ans